

# L'écho des relais

le journal relais des assistants maternels de la Ville de Tours

N°29 - Mai 2016

tours.fr

VILLE DE  
**TOURS**

## Edito:

Voici l'Echo des Relais relooké et les nouvelles actualités des prochains mois ! Bonne lecture.

**Agenda:** Pour toutes informations complémentaires et inscriptions, contacter une animatrice.

- **Le 4 mai à 10h** : « Fête du printemps » au square Châteaubriand.
- **Le 10 mai à 20h** : Réunion de présentation et d'information sur le travail en crèche familiale avec des professionnels du Hallebardier et de Toulouse Lautrec à l'Espace Petite Enfance, 16 rue du Hallebardier.
- **Du 23 au 28 mai** : « Aux livres, citadins ! » à Tours nord.
- **Du 6 au 11 juin 2016** : « Raconte-moi une histoire » à Tours Sud
- **Le 21 juin à 10 h** au jardin Botanique et **le 23 juin à 10h** au square Châteaubriand : Fête de la musique
- **Le 30 juin à 19h30** : Réunion de pré-rentree du RAM au Centre de Vie du Sanitas.  
Nous ferons le bilan des ateliers proposés cette année et prendrons vos inscriptions pour la rentrée prochaine.
- **Le 15 octobre de 9h30 à 12h30** : Rencontre des assistants maternels de Tours Salle Thélème aux Tanneurs  
"La communication avec le parent, le positionnement professionnel de l'assistant maternel"

## Fermeture du RAM:

Ponts du 6 mai, du 15 juillet et du 31 octobre

Fermeture d'été : du 1<sup>er</sup> au 19 août inclus

Fermeture de Noël : du 26 décembre au 2 janvier inclus

## Information PAJEMPLOI:      **Dématérialisation des fiches de paie**

Pajemploi avait prévu, suite à l'ordonnance du 18 juin 2015, de ne plus vous envoyer vos fiches de paie. Toutefois une période de transition vous permettra de choisir, jusqu'à décembre 2016, la version papier en plus de la mise à disposition sur votre espace personnel du site Pajemploi. En janvier 2017, la version dématérialisée sera effective. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à Pajemploi.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire à chaque renouvellement de votre agrément d'en envoyer une copie à Pajemploi.

## Actualités CAF :      **Complément de libre choix du mode de garde en tiers payant**

La CAF expérimente actuellement sur le département d'Indre et Loire un mode de paiement du complément libre choix mode de garde en 1/3 payant. L'avance du CMG de la famille vous est versée directement. Cette avance correspond à une part importante de votre salaire. Cela permet aux parents, ayant de faibles ressources et concernés par cette mesure, de ne pas se mettre en difficulté financièrement. Une convention doit être signée entre le parent, la CAF et vous-même.

Le RAM est présent pour vous informer de chaque étape de ce dispositif innovant.

## Ça s'est passé au Relais !

- Le 19 janvier, une réunion a rassemblé des assistantes maternelles des crèches familiales et des assistantes maternelles indépendantes ainsi que les équipes encadrantes des crèches familiales, les animatrices du RAM et la coordinatrice du service petite enfance. Cette rencontre a permis de faire le bilan des conférences antérieures et de préparer celle de 2016.  
Suite aux discussions, la communication avec le parent ainsi que le positionnement professionnel de l'assistant maternel sont les thématiques qui seront traitées. Il a été décidé que cette rencontre aurait lieu un samedi matin. Une organisation en petits groupes favorisera les échanges.
- Des exercices d'évacuation incendie ont eu lieu lors des ateliers Bébé Bouge : quelle aventure ! Nous avons reçu les félicitations du service de sécurité pour les temps records: 5 et 3 minutes ! Il nous a été rappelé l'importance d'évacuer rapidement, ce qui implique de ne pas remettre les chaussures et manteaux aux enfants. Certaines assistantes maternelles ont eu l'idée de mettre les vêtements et chaussures dans un grand sac pour pouvoir les emmener dans l'urgence.  
L'agent de sécurité nous a montré qu'une poussette mal rangée gêne la fermeture des portes coupe-feu.

### Message d'ASSistant MATernel !

### *La formation continue*

*L'Institut IPERIA propose pour notre profession d'Assistant(e) Maternel(le), plusieurs modules dans le cadre d'une formation continue, afin d'évoluer dans notre métier.*

*Une réticence d'y participer existe réellement. Pourtant la démarche pour y accéder est simple :*

*- Choisir la formation qui vous intéresse, à l'aide du livret/catalogue IPERIA, disponible auprès des organismes de formation CISPEO, IFCAS ou auprès des RAM (le livret 2016 est fraîchement paru ).*

*- Formuler votre souhait auprès de l'organisme concerné ou s'informer des formations déjà en cours de programmation*

*- S'accorder avec un parent employeur pour qu'il devienne votre «parent facilitateur».*

*Son rôle consistera simplement à remplir une partie du bulletin d'inscription pour la formation souhaitée, et à percevoir l'Allocation de formation de la part de l'organisme de formation, qu'il sera tenu de vous reverser à son tour ( seul un RIB du parent est à fournir )*

*Car oui! Les formations sont rémunérées, car font partie inhérentes de notre travail.*

*D'autre part, les formations peuvent se faire hors de nos temps d'accueil (le plus souvent! et c'est plus simple pour la gestion des plannings de chaque partie), comme sur nos temps d'accueil.*

*Et nous voilà enrichi(e)s de meilleurs outils pour notre quotidien d'Assistant(e) Maternel(le)...*

*Alors bonne(s) formation(s) à toutes et tous!*

Mireille (Assistante maternelle de Tours nord)

**CISPEO / Centre de Formation de Touraine** - 22 rue Viollet-le-Duc - 37000 Tours

Tél. 02 47 66 12 91

**IFCAS** - 959 rue de la Bergeresse - ZAC les Aulnaies Centre Excellence - 45160 OLIVET

Tél. 02 38 55 11 77

(Lieux de formation possibles sur Tours et St Pierre des Corps)

**Nous vous invitons à nous faire part de vos expériences ou pratiques que vous souhaiteriez proposer à vos collègues.**

**A bientôt. Les animatrices du RAM**

### Documents joints à nous retourner :

➤ **Fiche d'information et de disponibilité** : Nous avons besoin de connaître vos propositions précises et de façon régulière. Merci de nous informer de toutes modifications. Ces informations sont à renouveler tous les 2 mois.

➤ **Enquête sur vos accueils actuels** : Nous vous proposons de répondre à ce questionnaire par retour de courrier **avant le 30 juin 2016** afin d'avoir un état des lieux des accueils des enfants à un instant donné.

Ce questionnaire reste anonyme.